

L'HYBRIS, VECTEUR D'HÉROÏSATION ?

PASCALE MONTRESOR
Université de la Réunion
timpesta@yahoo.fr

Résumé : Négative, lorsqu'elle représente la spoliation d'un adversaire, l'*hybris* peut être positive lorsqu'elle contribue à modifier l'histoire par l'émergence d'un individu qui transforme les rapports de forces établies. L'apparition de Toussaint Louverture sur la scène politique française questionne les fondements de l'émancipation de l'esclavage et des relations entre la Métropole et la colonie. L'arrivée de Napoléon Bonaparte, elle, redonne l'espoir aux partisans du retour à l'esclavage et du colonialisme. Miroirs inversés, Napoléon et Louverture sont tous deux mus par la volonté de reconnaissance qui, en niant l'altérité de l'Autre, aboutit à la *nemesis*, - châtement divin à l'encontre de l'orgueilleux -, sa déchéance. Comparer l'*hybris* de ces deux personnages historiques reviendrait à interroger le champ politique où leurs positionnements sont déterminants mais aussi le champ littéraire où le processus de leur héroïsation convoque des identités et des mémoires individuelles et collectives.

Mots clés : Hybris, reconnaissance, Toussaint Louverture, Napoléon Bonaparte et mémoire

Abstract : Considered negative when it represents the despoilment of an opponent, *hubris* can be positive when it contributes to change history through the emergence of an individual who transforms the established power relations. Toussaint Louverture appeared on the French political scene questioning the foundations of the emancipation of slaves and relations between the metropolis and the colonies. The arrival of Napoleon Bonaparte gives hope to supporters in favor of a return to slavery and colonialism. Like inverted mirrors, Napoleon and Louverture are both driven by a desire of recognition, denying the differences in the other, which leads to *nemesis*, - the divine retribution against the proud – on their downfall. Comparing the *hubris* of these two historical figures would not only be like questioning the political field where their positions are crucial but also the literary field where the process of their glorification meats identity as while as individual and collective memories.

Keywords : Hybris, recognition, Toussaint Louverture, Napoleon Bonaparte and memory

Dans la Grèce antique, l'*hybris* est une divinité allégorique qui est source de conflit car elle représente la démesure et la spoliation de l'Un contre l'Autre. Elle désorganise le principe de l'*isonomia* qui est l'un des fondements de la politique de la « polis » que Jean-Claude Vernant définit en ces termes :

Le lien de l'homme avec l'homme va prendre ainsi, dans le cadre de la cité, la forme d'une relation réciproque, réversible, remplaçant les rapports hiérarchiques de soumission et de domination. Tous ceux qui participent l'État vont se définir comme des *Homoioi*, des semblables, puis, de façon plus abstraite, comme des *Isoi*, des égaux. En dépit de tout ce qui les oppose dans le concret de la vie sociale, les citoyens se conçoivent sur le plan politique, comme des unités interchangeables à l'intérieur d'un système dont la loi est l'équilibre, la norme l'égalité. (Vernant, 1962 : 56)

Vers la fin VI^e siècle, l'*isonomia* développe des actions pour la mutualité et la réciprocité entre les citoyens grecs. Vernant explique que ce développement est dû à l'émergence de la « noblesse militaire qui établit pour la première fois, entre la qualification guerrière et le droit de participer aux affaires publiques, une équivalence qui ne sera plus mise en question » (Vernant, 1962 : 57). Mais, afin que l'*isonomia* soit pérenne, la cité doit rejeter toutes les formes d'inégalités et plus particulièrement l'*hybris*, « [puisqu'] elles suscitent l'envie, créent des dissonances dans le groupe, mettent en danger son équilibre, son unité, divisent la cité contre elle-même. » (Vernant, 1962 : 60). Le principe de l'*isonomia* promeut la symétrie des relations intersubjectives et interactionnelles afin que chaque citoyen grec puisse se connaître et se reconnaître en tant que sujet mais aussi qu'il soit reconnu par un autre citoyen. L'*isonomia* constitue une « identité collective » car elle impose à tous les citoyens une communauté de valeurs et droits.

La Convention reprend ce principe afin de maintenir le décret de l'abolition de l'esclavage votée le 16 pluviôse an II (le 4 février 1794) à l'encontre des velléités du lobby colonial qui escompte un retour à la servitude pour garantir son profit. Bernard Gainot démontre que cette loi du 12 nivôse an VI est un « rempart de la liberté générale » accordée aux nouveaux libres - les Noirs - afin qu'elle ordonne :

(...) la continuité territoriale *entre la* métropole et les colonies, instaure la souveraineté pleine et entière de la loi, vise à la généralisation du régime constitutionnel en lieu et place du gouvernement militaire d'exception, et surtout garantit aux « nouveaux libres » la citoyenneté intégrale, sans aucune restriction autres que celles inscrites dans les articles de la Constitution et de la nationalité française, élargissant ainsi considérablement les bases de l'isonomie antique :

Tout individu noir, né en Afrique ou dans les colonies étrangères, transféré dans les îles françaises, sera libre, dès qu'il aura mis le pied sur le territoire de la République ; pour acquérir le droit de citoyen, il sera, pour l'avenir assujéti aux conditions prescrites par l'article 10 de l'acte constitutionnel (article 18). (Gainot, 2003 : 19)

Cette loi entérine l'abolition de l'esclavage et uniformise le territoire national en un seul État afin de garantir les mêmes droits pour tous les citoyens français. Cette nouvelle ère permet l'essor de soldats noirs dans les colonies d'armées dont la plus importante se situe dans l'île de Saint-Domingue - perle des Antilles françaises - pour défendre la jeune République Française face aux assauts des autres puissances colonisatrices comme l'Angleterre et l'Espagne. Toussaint Louverture est à la tête de l'une de ces armées en tant que général en chef. Il possède « l'estime sociale » de la population de Saint-Domingue qu'Axel Honneth oppose à l'honneur aristocratique de l'ancien régime :

(...) L'estime sociale n'est donc plus liée à de quelconques privilèges juridiques et n'implique pas davantage la distinction de certaines qualités morales personnelles. Bien plutôt, les notions de « prestige » et de « considération » ne désignent plus que le degré de reconnaissance sociale que le sujet s'attire par la manière particulière dont il parvient à faire coïncider la réalisation de soi comme individu et la concrétisation des fins abstraitement définies de la société (...) (Honneth, 1992 : 215)

Son « estime sociale » se fonde sur le primat de la liberté générale dont il est le garant et l'ardent défenseur. Or, peu de temps après le coup d'État, un nouveau général émérite apparaît, Napoléon Bonaparte, qui bénéficie également de « l'estime sociale » de la population française. Ce général est reconnu comme « le pacificateur »¹ dont la mission est d'assurer à la population le retour de la sécurité après les affres de la Révolution. L'objectif de Napoléon Bonaparte, nommé premier Consul, est d'étendre l'Empire Français en Amérique en reprenant le pouvoir dans l'île de Saint-Domingue tandis que celui de Toussaint Louverture est de préserver la liberté générale du groupe des Noirs en affirmant leur autonomie constitutionnelle. Ces deux conceptions de Saint-Domingue opposent deux finalités de la « la visée de la ' vie bonne ' avec et pour

¹ Yves Benot présente ainsi l'ascendant de Bonaparte : « Or, le Bonaparte que l'on acclame de Fréjus à Paris lors de son retour inopiné d'Égypte, c'est peut-être bien davantage celui qui a signé la paix de Campoformio et mis fin à la guerre contre le principal ennemi continental que le général toujours vainqueur. Un an avant, Volney dans un article du Moniteur a trouvé le qualificatif qui assure sa popularité : le Pacificateur. Telle est la source du large appui au régime dans ses premiers mois ; donc, il lui faut parvenir à la paix générale, sous peine d'échec grave. Et c'est en effet ce qui se produira en moins de deux ans. (Bénot, 2006: 18-19)

autrui dans des institutions justes » que Paul Ricoeur nomme la « visée éthique » en reprenant le concept de « vie bonne » d'Aristote (Ricoeur, 1990: 202). Ainsi, le principe de l'isonomie se confronte à l'*hybris* de ces deux hommes mus par l'ambition de devenir le maître incontesté de l'île en détenant son pouvoir exécutif.

Cependant, la dualité entre ces deux généraux ne réside pas uniquement sur deux *ethos* divergents mais également sur une lutte idéologique entre les valeurs de l'eurocentrisme et celles d'un nouveau colonialisme. Au travers de Bonaparte et de Toussaint Louverture, se joue aussi bien la définition de l'universalisme que l'enjeu de la race et du pouvoir. Le premier Consul et le général en chef des armées noires sont les acteurs et les agents d'un inconscient collectif qui renvoie à l'opposition entre « le groupe majoritaire » eurocentriste et le « groupe minoritaire » Noir que Colette Guillaumin définit en ces termes :

Ce n'est pas l'hétérogénéité des valeurs qui marque l'existence d'une majorité et d'une minorité, mais bien l'homogénéité du système de valeurs. La contrainte économique et légale définit la minorité mais en même temps le système symbolique qui sous-tend cette organisation économique et légale légitimise la possession du pouvoir et la dépendance des groupes minoritaires. L'existence des groupes majoritaire et minoritaire se fonde, au-delà du pouvoir, sur un univers symbolique commun. (Guillaumin, 2002 : 124-125)

L'*hybris* n'est donc pas le propre d'un individu mais aussi celui d'un imaginaire où s'affronte « la lutte pour la reconnaissance » d'une identité collective au travers d'une lutte sociale qu'Honneth désigne comme le « processus pratique au cours duquel des expériences individuelles de mépris sont interprétées comme des expériences typiques d'un groupe tout entier, de manière à motiver la revendication collective de plus larges relations de reconnaissance. » (Honneth, 1992 : 271). La relation asymétrique générée par le déséquilibre entre un « groupe majoritaire » aux dépens d'un « groupe minoritaire » nuit au principe d'isonomie et valorise le conflit comme un fondement sociétal. Honneth souligne que « les rapports d'estime sociale sont, dans les sociétés modernes, l'enjeu d'une lutte permanente, dans laquelle les différents groupes s'efforcent sur le plan symbolique de valoriser les capacités liées à leur mode de vie particulier et de démontrer leur importance pour les fins communes. » (Honneth, 1992 : 216). Or, le conflit ne permet-il pas l'émergence de la figure du héros ?

Hanna Arendt considère que le héros « n'a pas besoin de qualités héroïques » mais « du courage, de la hardiesse, à quitter son abri privé et à faire voir qui l'on est, à se dévoiler, à s'exposer » car l'« action » et « la parole » le distinguent des autres hommes puisqu'il est leur meneur (Arendt, 1961,1983 : 244-245). Toussaint Louverture

et Napoléon Bonaparte défendent leurs « visées éthiques » au nom du groupe qu'ils représentent afin de revendiquer sa légitimité. En se détrônant mutuellement, ils spolient l'Autre pour favoriser l'Un. L'émergence de Toussaint Louverture et de Napoléon Bonaparte « fournit le ressort motivationnel de mouvements sociaux » qu'Honneth explique en ces termes en reprenant George Mead :

(...) la « lutte pour la reconnaissance » prend sa source dans les idées morales par lesquelles des personnalités charismatiques ont su élargir l'« autrui généralisé » de leur environnement social d'une manière qui correspondait aux attentes intuitives de leurs contemporains ; dès que de telles innovations intellectuelles parvenaient à s'imposer dans la conscience de groupes importants, elles devaient déclencher une lutte pour la reconnaissance de nouveaux droits et remettre en question l'ordre institutionnel. (Honneth, 1992 : 144)

Le général en chef et le premier Consul sont en conflits au nom d'idéaux qu'ils incarnent mais qui les dépassent. *L'hybris* qui les anime est autant destructrice pour chacun d'eux que créatrice pour leurs groupes comme le confirme Sébastien Bassu :

(...) la démesure possède une fonction déterminante dans la structure du mythe: l'acte démesuré participe à l'évolution de l'histoire même du monde et des hommes. Cette fonction créatrice de la démesure, détruire un ordre précédent et instituer un ordre nouveau, trouve son plus grand défenseur dans la sophistique de Calliclès et de Thrasymaque qui fait de l'hybris la condition même de l'accomplissement de soi. (Bassu, 2013 : 1)

Les « actions » et les « paroles » de Toussaint Louverture et de Napoléon Bonaparte ont contribué à transformer l'histoire. Mais, le « courage » et le « ressort motivationnel » suffisent-ils à effacer les exactions de ces personnages ? Comment des hommes marqués par l'ambivalence de l'*hybris* peuvent-ils être considérés comme des héros ?

L'étude des différentes formes de conflits qui s'instaurent au travers des relations entre Toussaint Louverture et Napoléon Bonaparte permettra d'analyser et de questionner l'*hybris* comme un vecteur d'héroïsation. Le conflit personnel qui les oppose témoigne de leurs narcissismes mais révèle aussi les « visées éthiques » qui les orientent. Leurs ambitions démesurées transforment ce conflit personnel en un conflit politique. La mise en intrigue de leur vie respective les transcende en personnages sublimes au destin épique.

Le conflit personnel

Les relations intersubjectives entre « le majoritaire » et « le minoritaire » s'établissent sur les différences ethniques et culturelles mais aussi sur le sentiment de supériorité de l'un à l'égard de l'autre. Cette arrogance représente l'une des marques de mépris que Ricoeur définit en ces termes :

(...) Avec le mépris, l'incorporation du négatif à la conquête de la reconnaissance est entière. On oserait parler ici du travail de la méconnaissance dans la conquête de la reconnaissance. C'est dans cette implication de la méconnaissance dans la reconnaissance que se noue l'expression de lutte pour la reconnaissance : la conflictualité en est l'âme. (Ricoeur, 2004 : 395)

Le conflit personnel entre Toussaint Louverture et Napoléon Bonaparte s'instaure sur cette méconnaissance de l'Un par l'Autre qui prend la forme du mépris. Leur premier contact en représente la marque. Le premier Consul rédige une proclamation pour présenter sa politique aux citoyens de Saint-Domingue. Il charge le colonel Vincent avec deux autres agents de porter « sa parole » auprès des habitants. Mais, il n'adresse aucune missive au général en chef des armées sur ses nouvelles directives. Ce qui provoque la « plainte » de Toussaint Louverture dépeint par le biographe Thomas-Prosper Gragnon-Lacoste (Gragnon-Lacoste, 1877 : 245-246).

L'auteur sélectionne cet événement pour retracer les réactions de Toussaint Louverture face à l'humiliation du premier Consul afin de dévoiler l'éthique de son biographié. Sa description se déroule en deux étapes pour souligner la superbe du général en chef. La première étape correspond à la première phrase qui se compose de deux propositions juxtaposées. La première proposition présente l'attitude de Toussaint en usant de la modalisation du verbe « parut » pour indiquer au lecteur que le personnage politique est dans la dissimulation. La seconde proposition : « il se plaignit cependant de n'avoir reçu, dans cette circonstance, aucune lettre particulière du chef de l'État » confirme cette supposition en jouant sur deux effets. D'une part, elle s'appuie sur un rythme ternaire qui cadence la proposition et accentue le syntagme nominal : « dans cette circonstance » en l'encadrant par deux virgules. D'autre part, elle use du sémantisme et la modalisation des termes pour dramatiser la scène. L'adverbe d'opposition « cependant » réfute la posture préalable du personnage. Les valeurs représentative et d'indignation du déterminant démonstratif « cette » contenu dans le syntagme nominal : « cette situation » indique l'outrage subi par Toussaint Louverture qui revendique auprès du premier Consul ses statuts militaire et politique de chef des

armées noires ainsi que sa position de sujet moral et de représentant d'une « estime sociale ». Les derniers mots de cette proposition promeuvent la méconnaissance de ces différents prestiges. Le déterminant négatif « aucune » suggère le ressentiment du général face au déni du premier Consul. L'adjectif qualificatif épithète : « particulière » renforce ce sentiment en connotant le refus du rang dû à Toussaint Louverture par Napoléon Bonaparte. Le dernier membre de l'expansion du nom lettre « chef de l'État » révèle la prédominance de Napoléon Bonaparte sur Toussaint Louverture afin d'instituer leurs relations hiérarchiques respectives. La méconnaissance de Napoléon le situe en position de dominant et indique à Louverture « le déni de [sa] reconnaissance » qui est une expérience du mépris selon Honneth (Honneth, 1992: 159).

Face au déni du premier Consul, la réaction de Toussaint Louverture est d'effectuer un « retour de stigmaté » (Goffman, 1975) en dénonçant son ingratitude afin d'atteindre à son tour le narcissisme de Napoléon Bonaparte. Cette réaction prend la forme d'un morceau de bravoure car la voix du biographe s'efface pour faire résonner celle du personnage au travers du procédé de discours indirect libre. Toussaint Louverture s'érige en modèle de vertu pour vitupérer la turpitude de Napoléon Bonaparte qui détourne les « frais du trésor colonial » à ses fins personnelles pour complaire « à Mme Joséphine Tascher la Pagerie, devenue son épouse ». Il opère une charge contre son supérieur hiérarchique en utilisant l'isotopie de la mésestime qui l'incrimine : « acquittant la dette », « indigne », « relevant de ses ruines », « aux frais du trésor colonial » afin de l'opposer à celle de la reconnaissance l'accréditant en tant que sujet digne d'estime : « espérer », « gratitude », « servir ses intérêts privés » et « expédiait régulièrement les produits ». Il s'inscrit dans « la lutte pour la reconnaissance » afin de revendiquer son statut de sujet éthique et politique dont il accuse Napoléon Bonaparte de l'avoir spolié en lui ravissant sa reconnaissance publique auprès de ses pairs.

Pour conforter l'éthique de son personnage et assurer de l'authenticité de ses propos retranscrits, le biographe emploie à la suite de ce morceau de bravoure le discours direct : « Ce n'est là de ma part, dit un jour Toussaint, qu'un acte de justice, puisque le général Bonaparte est en Égypte pour le service de la France. ». Cet énoncé est une prétérition qui met en lumière la magnanimité de Toussaint Louverture ainsi que le « respect de soi » que lui procure « l'expérience de la reconnaissance juridique » en tant que citoyen français soutenant un autre citoyen comme le souligne Honneth :

(...) l'expérience de la reconnaissance juridique permet au sujet de se considérer comme une personne qui partage avec tous les membres de sa communauté les caractères qui la rendent capable de participer à la formation d'une volonté discursive. Cette faculté de se rapporter positivement à soi-même, nous pouvons l'appeler le « respect de soi ». (Honneth, 1992 : 204-205)

Le général en chef disqualifie son supérieur hiérarchique afin de préserver son « estime sociale » en tant que seul maître incontesté de Saint-Domingue. Selon la modalisation et la composition du biographe, le mépris de Napoléon n'atteint pas le « respect de soi » de Toussaint Louverture mais l'affermite dans « sa lutte pour la reconnaissance » de son statut juridique et son estime puisqu'il ne doit pas l'espérer de l'Autre mais le construire et l'imposer à l'Autre en devenant l'acteur de sa parole, de ses actions et de sa liberté. Cet événement contribue à l'héroïsation de l'*hybris* créatrice de Toussaint Louverture face à l'*hybris* destructrice de Napoléon Bonaparte.

Or, le biographe omet de mentionner que l'agent du gouvernement Vincent a été séquestré et mis à mal par Toussaint Louverture afin de se venger d'un ancien rapport écrit à son encontre avant de comparaître devant lui pour lui remettre la proclamation et les directives du premier Consul. Ce qui montre la défiance du personnage ainsi que son autoritarisme dans l'île comme l'indique la citation de la lettre de Vincent et la mise en intrigue de la vie de ce colonel par Christian Schneider :

Au Cap, où on le mit en prison deux jours avec un mauvais biscuit pour subsistance, ' je fus [écrit-il] contraint de coucher sur la terre et de laisser sécher sur moi du linge et des vêtements mouillés, mes souffrances furent extrêmes; je fus arraché deux fois au lieu de ma détention pour paraître au conseil tenu par les Noirs pour discuter si l'on ne devait pas me fusiller avant de m'envoyer au Cap (..) ' (A.N., CC/9a/17, Lettre du 20 fructidor an VIII [7 septembre 1800] de Vincent au Premier consul)

Vincent pense que ces vexations avaient été ordonnées par le général Moyse. Lorsqu'il rencontra Toussaint le 12 mai 1800 (54), celui-ci prétend, naturellement, qu'il était désespéré de ce qui lui était arrivé, mais il mit sous ses yeux le rapport confidentiel écrit autrefois par Vincent à Roume qui déplorait la conduite de Toussaint vis-à-vis d'Hédouville. Vincent explique le changement de régime et demande à Toussaint de publier la proclamation des consuls. Arguant qu'elle ne lui était pas officiellement adressée, il refuse. (Schneider, 2002 : 214)

Dès lors, le « déni de reconnaissance » de Napoléon Bonaparte est réévalué par l'excès d'autoritarisme de Louverture. L'historien configure la vie du colonel Vincent afin de révéler sa dignité et son éthique en dévoilant les exactions de Toussaint Louverture. Le biographe utilise le même procédé à l'encontre de Napoléon Bonaparte

en sélectionnant les éléments saillants pour l'élaboration de l'éthique de Toussaint Louverture pour ses contemporains et la postérité. « Le pouvoir-raconté » est également une forme de « reconnaissance de soi » qui contribue à la préservation et l'activation du conflit dans l'imaginaire collectif comme le démontre Ricoeur :

(...) pas de récit qui n'entremêle des histoires de vie, jusqu'à l'enchevêtrement, bien documenté dans la littérature du sujet. L'intrigue est la configuration qui précisément compose ensemble des événements et des personnages. Enfin, raconter, comme le dire, demande une oreille, un pouvoir-entendre, un recevoir (qui relève par ailleurs d'une esthétique de la réception qui n'était pas ici mon souci). Mais les couches superposées d'interaction dans le dire, l'agir et le raconter ne devraient pas oblitérer la référence prime à la puissance d'agir dont la reconnaissance de soi constitue l'attestation. (Ricoeur, 2004 : 389)

Le récit de la proclamation du premier Consul dévoile le narcissisme de chacun des protagonistes mais aussi celui de leurs promoteurs ou détracteurs qui leur construisent un mythe ou un blâme afin que leurs éthiques correspondent aux attentes de leurs publics respectifs. L'individualisme démesuré des personnages génère un conflit personnel dans lequel le public se reconnaît. Il exige une réparation symbolique que le promoteur ou le détracteur héroïse ou blâme afin que *l'hybris* incarne « l'attestation de soi » de l'« identité narrative » de Napoléon Bonaparte ou Toussaint Louverture comme l'explique Ricoeur :

(...) La personne, comprise comme personnage de récit, n'est pas une entité distincte de ses « expériences ». Bien au contraire : elle partage le régime de l'identité dynamique propre à l'histoire racontée. Le récit construit l'identité du personnage, qu'on peut appeler son identité narrative, en construisant celle de l'histoire racontée. C'est l'identité de l'histoire qui fait l'identité du personnage. (Ricoeur, 1990 : 175)

La « configuration » se fonde sur le conflit personnel pour révéler « l'identité narrative » du protagoniste et de son promoteur ou détracteur. Mais, lorsque le conflit personnel se transforme en conflit politique ne contribue-t-elle pas à dévoiler l'idéologie de l'auteur ?

Le conflit politique

Ricoeur reprend les premiers ouvrages d'Hegel pour définir le « procès d'institutionnalisation de la reconnaissance » (Ricoeur, 2004 : 272). À la suite du

philosophe allemand, il désigne la constitution comme : « (...) la sémantique de la reconnaissance convenait à la phase transitoire des opérations d'échange mutuel. Avec la problématique politique, l'accent n'est plus sur l'action réciproque, mais sur le rapport hiérarchique entre volonté réputée universelle et volonté particulière. » (Ricoeur, 2004 : 290). La constitution de Saint-Domingue nuit, d'une part, au principe de l'isonomie en imposant Toussaint Louverture en tant que gouverneur à vie et est, d'autre part, un acte d'autonomie qui soumet la reconnaissance de sa souveraineté à la métropole. Ce document inédit est rejeté par l'État français. Il représente l'acmé de la crise entre Toussaint Louverture et Napoléon Bonaparte. Les lectures biographiques de cet événement indiquent qu'au travers de cette constitution se joue ce qu'Alfred Memmi désignera ultérieurement le « drame colonial » (Memmi, 1985) qui correspond à la relation intersubjective entre le colonisateur et le colonisé au XXe siècle en Tunisie.

Dans son ouvrage : *Vie de Toussaint Louverture*, Victor Schœlcher critique la constitution de Toussaint Louverture comme un « acte d'indépendance » (Schoelcher, 1982 : 293). Le biographe s'appuie sur l'ambivalence de l'*hybris* : « Monté à cette élévation, il eut le vertige, il fléchit sous le poids de son étonnante fortune, sa force d'âme ne fut pas à la hauteur de son génie » pour opposer la vanité à la pragmatique. Il souligne que la faiblesse de Toussaint Louverture est due à sa nature : « Grandi dans la lutte jusqu'à provoquer l'admiration, il n'eut pas assez de force morale pour s'affranchir de son passé d'esclave, il s'abaissa au pouvoir pour devenir un tyran. » (Schoelcher, 1982 : XXVI). D'ailleurs, c'est la « haine » de l'esclave envers son maître que met en lumière Schœlcher en commentant l'altercation lorsque Toussaint Louverture remet sa constitution au colonel Vincent :

(...) Il laissait éclater la colère provoquée chez lui par le dédain absurde que montrait pour lui le gouvernement consulaire : « J'ai fait du bien, dit-il un jour au colonel Vincent, pourquoi, le gouvernement n'a-t-il jamais voulu le reconnaître et m'écrire ? Si j'étais blanc, je serais au-dessus de tout éloge ; j'en mérite peut-être plus, étant nègre. (*Réflexions sur l'état actuel de Saint-Domingue, sur la possibilité d'y rétablir l'autorité de la métropole*, par le général Vincent (Archives nationales, carton AF. vi) » (Schoelcher, 1982 : 301)

La « lutte pour la reconnaissance » exacerbe la vanité du « minoritaire » qui est condamné à n'exister que par l'estime de l'autre pour être reconnu. Infantilisé, il ne peut que répondre par la violence puisqu'il lui manque « la force morale » délivrée par l'instruction. En dépeignant le personnage de Toussaint Louverture, l'abolitionniste révèle l'opposition entre nature et culture afin de légitimer la nécessité d'instruire cette

« classe d'hommes sortant à peine de la barbarie » (Schoelcher, 1982 : XXV). La mission civilisatrice de l'Occident est donc d'abolir toutes les formes d'esclavage en apportant l'instruction aux populations barbares afin qu'elles contrôlent leur débordement. Mais, cet européocentrisme n'est-il pas une autre forme d'*hybris* ?

En comparant la Révolution française à la révolution de Saint-Domingue, Aimé Césaire expose dès le titre et le sous-titre de son œuvre la triangulaire entre *Toussaint Louverture, La révolution française et le problème colonial*. Contrairement à Schoelcher qui perçoit la constitution comme l'expression de la chute de Toussaint Louverture, sa *nemesis*, Césaire la discerne comme un acte révolutionnaire qui exige un changement de régime pour anticiper sur « la guerre coloniale » : « C'est la situation exceptionnelle comme elle l'était, révolutionnaire, qui imposait la dictature. » (Césaire, 1981: 279). Il dédramatise « la dictature » en la justifiant par les circonstances afin de promouvoir le néo-colonialisme de Louverture : « Intuition géniale. L'idée d'un Commonwealth français était là en germe. Toussaint n'avait qu'un tort : d'être en avance sur son époque, et d'un bon siècle et demi. » (Césaire, 1981 : 283). Le poète combat au travers de cette œuvre l'eurocentrisme en démontrant que « la lutte de la reconnaissance » permet à Saint-Domingue de « [prendre] conscience d'elle-même » (Césaire, 1981 : 281) et de le légitimer en adoptant non son indépendance mais un partenariat avec la Métropole : « Son offre, c'était à l'Europe, c'était à la France, « offre du destin » : la chance qui de longtemps ne se renouvelle pas et que nulle nation ne rejette impunément. (Césaire, 1981 : 281). Le poète brandit l'anticipation de Toussaint Louverture en proposant sa vision des événements où l'affirmation du soi du « minoritaire » le conduit à un partenariat avec la puissance-mère tandis que l'abolitionniste fait prévaloir son paternalisme en l'infantilisant. Mais, la relation oedipienne n'est toujours pas résolue.

Si Schoelcher et Césaire concentrent leurs analyses sur Toussaint Louverture Pierre Pluchon explore dans sa biographie de *Toussaint Louverture, Un révolutionnaire noir d'ancien régime* les motivations de ce dernier ainsi que celles de Napoléon Bonaparte pour expliquer l'escalade du conflit et l'évolution de leur racisme. L'historien établit tout d'abord le cadre de son analyse : « Louverture a fondé son régime sur la couleur de peau. En cela il reprend le schéma colonial, se contentant d'en retourner les termes. » (Pluchon, 1989 : 430). Ensuite, il s'interroge sur le racisme avéré ou non de Napoléon Bonaparte pour conclure que : « le glissement de Bonaparte vers les idées esclavagistes s'affirme, sans aller jusqu'à un ralliement total. » (Pluchon, 1989 : 452). La correction : « sans aller jusqu'à un ralliement total » indique une différenciation de traitement entre Toussaint Louverture et Napoléon Bonaparte. La

péroraison de son paragraphe intitulé « Napoléon et le rétablissement de l'esclavage » est une diatribe à l'encontre du général en chef : « Dans ce dédale de motivations, Toussaint, par son double jeu, par son mépris du gouvernement national qu'il outrage sous le Consulat comme aux jours faibles du Directoire, a été l'élément déterminant du renversement des idées de Bonaparte. » (Pluchon, 1989 : 454). L'historien blâme l'attitude de Toussaint afin de justifier la réaction de Bonaparte en transformant la « lutte pour la reconnaissance » du « minoritaire » en manque de reconnaissance - une blessure narcissique - du « majoritaire ». « Le renversement des idées de Bonaparte » inverse les rôles en accentuant les offensives de Toussaint à l'encontre du premier Consul. Puis, il établit les griefs de Toussaint Louverture envers le gouvernement : « Louverture poursuit son réquisitoire contre l'autorité nationale, rangée dans le camp des mauvais, en évoquant les problèmes qui l'obsèdent : les gens de couleur [les métis], la guerre du Sud. » (Pluchon, 1989 : 474). Il brosse l'éthopée d'un paranoïaque narcissique aliéné par « l'estime sociale » des autres groupes. Enfin, il conclut sur la dualité de deux narcissismes qui provoquent un conflit politique : « Des deux côtés de l'Atlantique des ambitions antagonistes se durcissent. Les sentiments s'exaspèrent. La guerre est ouverte avant de commencer. » (Pluchon, 1989 : 475). L'historien renverse la syntaxe de la phrase pour établir la dimension mondiale du conflit au travers du parallélisme entre les localisations géographiques : « des deux côtés de l'Atlantique ». Puis, il met avant *l'hybris* des deux personnages : « ambitions ». Il termine sur l'exacerbation de « la lutte pour la reconnaissance » au travers de l'isotopie du paroxysme : « antagonistes », « durcissent », « exaspèrent » et « guerre ouverte ». Cette explication du conflit prend en compte les récriminations des deux parties mais elle favorise le point de vue de Napoléon sur Louverture afin de souligner l'insubordination et le racisme du général en chef comme moteurs de sa lutte. Sa lecture s'oppose ainsi à celle de Schœlcher et de Césaire.

Le biographe développe le conflit politique opposant Toussaint Louverture et Napoléon Bonaparte selon les critères de son idéologie. Le récit est un prétexte pour défendre ses positions dans les champs littéraires, scientifiques ou politique de son contexte historique. Les différentes lectures du même conflit l'enrichissent mais ne permettent pas d'apaiser les mémoires collectives puisqu'elles stigmatisent les antagonismes de « la lutte pour la reconnaissance » sur une connaissance incontestable de « l'identité narrative » des protagonistes. Or, le principe de « méconnaissance » ne permettrait-il pas de modérer *l'hybris* en avouant son incomplétude ?

Le conflit des Mémoires

L'hybris valorise le personnage historique comme le fondateur de l'identité et de la mémoire collective d'un groupe. Or, selon sa réception, le héros de Césaire est le tyran de Pluchon. Cependant, ni l'un ni l'autre ne peuvent prétendre à la connaissance exhaustive du personnage historique puisque selon Ricoeur : « On ne se trompe pas sur soi sans se tromper sur les autres et sur la nature des relations que nous avons avec eux. » (Ricoeur, 2004 : 393). Il faudrait donc surmonter les antagonismes pour que la « lutte de la reconnaissance » promeuve la « méconnaissance ». Or, ce transfert ne s'effectue pas sur le plan historique mais sur celui de l'artistique. Ricoeur explique que « [la] société ne peut être indéfiniment en colère avec elle-même. Seule alors la poésie préserve la force du non oublié réfugié dans l'affliction qu'Eschyle déclare ' insatiable de maux ' (Euménides, v.976). » (Ricoeur, 2000 : 651). L'œuvre littéraire met en lumière la complexité du personnage au prisme avec son *hybris* afin que le lecteur ou le spectateur l'appréhende avec compassion et/ou répulsion non dans l'univocité mais dans sa dualité.

Dans l'acte V, scène II du drame d'Alphonse de Lamartine, *Toussaint Louverture*, le général en chef s'apprête à lancer son offensive envers les hommes du premier Consul venus de la métropole pour rétablir l'autorité gouvernementale. L'auteur met en scène une tirade de Toussaint Louverture qui raconte un rêve où un tigre se repaît d'un homme blanc et d'un homme noir. Ce rêve est une métaphore de l'*hybris* qui s'empare aussi bien du Noir que du Blanc pour les détruire. Il impose au personnage un discours délibératif sur la nécessité de combattre le « groupe majoritaire ». Le personnage émet des questions rhétoriques qui interrogent la condition humaine au travers de la création divine et de la relation à l'altérité : « Où Dieu mit entre eux deux la limite suprême ? /Par quel organe à part, par quels faisceaux de nerfs, /La nature les fit semblables et divers ? » (Lamartine, 1920 : 207). Ces interrogations allèguent une réciprocité physique entre le Blanc et le Noir qui relève du caractère indéterminé de l'homme dans la nature. Mais le deuxième mouvement introduit la culture au travers du mot « sort » qui renverse l'ordre naturel en une organisation sociale où domine « la lutte de la reconnaissance » : « D'OÙ vient entre leur sort la distance si grande : /Pourquoi l'un obéi, pourquoi l'autre commande ? ». Il met en avant les asymétries juridiques et politiques entre les hommes par le biais de l'antithèse des termes : « obéit » et « commande ». Le troisième mouvement expose l'universalité de l'humain face à la mort. Il dénonce l'inanité du conflit social au travers des récurrences de l'adjectif « même » et de l'adverbe : « tout » sous forme

d'anadiploses. Ce qui produit une concaténation et des parallélismes qui accentuent la condition humaine du Noir et du Blanc par le biais de l'ossature similaire : « C'étaient les mêmes jours perçant les murs du crâne ; /Mêmes os, mêmes sens, tout pareil, tout égal ! ». Ces énoncés sont également une remise en cause des thèses scientifiques racistes du XIXe siècle sur l'inégalité des races. Le quatrième mouvement est le retournement de situation. Il se fonde sur le « respect de soi » qui impose une distinction entre les groupes : « Où donc la différence entre eux?... Dans la peur : / Le plus lâche des deux est l'être inférieur ! / Lâches ? sera-ce nous ? et craindrez-vous encore /Celui qu'un ver dissèque et qu'un chacal dévore ? ». L'évocation de la dialectique du « maître » et de « l'asservi » de Hegel (2012 : 200) efface l'appel à la fraternité pour invoquer la revendication sociale du « groupe minoritaire » réclamant ses droits et son « estime sociale ». L'introspection de la tirade engage l'esprit critique du personnage et du spectateur face à un constat naturel de l'indistinction entre les hommes : leur universalisme. Mais le choix du personnage rappelle son libre arbitre qui n'est pas guidé par des aspirations humanistes mais par des motivations narcissiques. Sa discrimination sociale devient un prétexte pour privilégier son individualité aux dépens de son humanité. Le poète dépeint ainsi le dualisme d'un personnage conscient de son humanité mais mû par des motivations identitaires qui nuisent à son élan de solidarité pour causer le conflit.

Toutefois, ce n'est pas seulement par l'énonciation du personnage que la complexité d'une situation et les luttes de la mémoire peuvent être questionnées pour se transcender mais aussi par la représentation d'un espace. Les didascalies initiales de *Monsieur Toussaint* d'Édouard Glissant fournissent ces indications au metteur en scène et au lecteur :

La scène se passe à Saint-Domingue en même temps que dans une cellule du fort de Joux où Toussaint est prisonnier : uniforme de général de la République, un foulard noué autour de la tête, son chapeau à plumet posé sur les genoux.

(...)

Chaque fois que l'action est située à Saint-Domingue et qu'elle requiert la présence de Toussaint, celui-ci vient dans l'espace au-devant de la cellule. Mais on comprend qu'il n'échappe jamais à cette prison finale, même alors qu'il accomplit son triomphant passé. Il n'y a pas de frontière définie entre l'univers de la prison et les terres de l'île antillaise. (Glissant, 1998 : 15)

La scénographie propose une lecture symbolique et poétique où le personnage n'est pas enfermé dans un cadre spatio-temporel qui le détermine en condamnant ses

choix comme dans la pièce de Lamartine mais dans un cadre originel qui le sollicite à rendre des comptes. Clivé dans plusieurs espaces temporels, le personnage de Toussaint Louverture est confronté à lui-même mais aussi aux autres afin d'attester de son éthique. Il n'incarne pas la mémoire collective d'un groupe mais représente la condition humaine confrontée aux affres de la « méconnaissance » sur lui-même et sur les autres. Anne Douaire justifie ainsi les choix scénographiques de Glissant :

Une fois le citoyen Toussaint hors de son cadre habituel et légendaire, Glissant entreprend de créer autour de lui un temps et un espace entièrement singuliers, nés de la scène ; ni reconstitution historique, ni temporalité classiquement tragique, mais affirmation conjointe du présent de la conscience et des phénomènes de remémoration du passé héroïque. Ni Joux ni Saint-Domingue mais un espace mixte aux multiples aspérités, aux multiples doubles fonds. L'espace tragique traditionnel est d'une autre nature, il n'offre pas dans un même tableau la victoire et l'échec, l'espoir et la lucidité résignée. Ici, à chaque instant, la cellule de Joux pèse sur Haïti, et les vivats la foule des années 1799, 1800, 1801, résonnent dans le froid du Jura. (Douaire, 2005 : 270)

Le spectateur-lecteur est plongé dans cet univers qui interroge son rapport au temps, à la mémoire et à l'histoire. L'objectif de la pièce ne réside pas dans un récit épique linéaire de Toussaint Louverture qui lui fournirait un enseignement moral mais dans un partenariat qui lui impose d'être acteur de l'herméneutique car l'énonciation et la scénographie le contraignent à construire sa propre lecture en se fondant sur son propre vécu. Ainsi, c'est à partir de ses mémoires collective et individuelle qu'il s'explique l'enjeu de la pièce comme le souligne Douaire : « c'est du présent qu'on tente de prophétiser l'avenir, de lui donner un sens. Il n'y a pas ? de progression dramatique qu'intérieure, tout est déjà joué, il reste à interpréter. » (Douaire, 2005 : 271). En proposant une scénographie originale pour représenter la vie de Toussaint Louverture, Glissant établit un dialogue des mémoires qui, en interrogeant son personnage, questionne également le spectateur-lecteur sur son rapport au temps et au tragique. Il l'incite à effectuer un travail de mémoire dont le succès est dû selon Ricoeur « à la reconstruction du passé [qui réussit] à susciter une sorte de résurrection du passé. » (Ricoeur, 2000 : 649). En essayant de saisir dans son incomplétude le personnage de Toussaint Louverture, le lecteur perçoit l'ambivalence de l'*hybris* du personnage pour en élaborer une « identité narrative » possible.

En conclusion, le traitement de l'*hybris* d'un personnage historique révèle le « travail de mémoire » de l'auteur. Il peut adopter la posture de son personnage en

défendant son engagement dans « la lutte pour sa reconnaissance » ou au contraire questionner cette lutte pour en dégager la complexité afin que son lecteur ne soit pas enfermé dans une idéologie mais producteur de sa propre mémoire en devenant co-créateur de « l'identité narrative » du personnage. La « méconnaissance » s'oppose à la transparence de l'Autre et à sa méprise : sa connaissance. Elle permet de l'identifier non par son « estime sociale » mais par son échec, son manque, son opacité qui rappelle le tragique de la condition humaine car « la vraie portée » du tragique est, selon Jacqueline de Romilly, « l'interprétation humaine qu'elle donne des maux convoqués. Et seule cette interprétation définit vraiment le tragique. » (Romilly, 1970 : 167). L'ambivalence de l'*hybris* génère la *nemesis* que la « méconnaissance » héroïse.

Bibliographie

- ARENDRT, Hanna (1961,1983). *Condition de l'homme moderne*. Paris : Point.
- BASSU, Sébastien (2013). « L'ambivalence de la démesure, La critique platonicienne de la poésie, de la tragédie et de la sophistique », in S. Alexandre et E. Rogan (*dir.*). *Avoir plus: une figure de l'excès ? Zetesis – Actes des colloques de l'association* [En ligne], n° 3, URL : <http://www.zetesis.fr/actes/spip.php?article29>.
- BENOT, Yves (2006). *La démence coloniale sous Napoléon*. Paris : Editions la découverte.
- CESAIRE, Aimé (1981). *Toussaint Louverture, La révolution française et le problème colonial*. Paris : Présence africaine.
- DOUAIRE, Anne (2005). *Contrechamps tragiques, Contribution antillaise à la théorie du littéraire*. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- GAINOT, Bernard (2003). « Métropole/colonies,projets constitutionnels et rapports de force 1798-1802 », in Yves Benot and Marcel Dorigny. *Rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises, 1802, Ruptures et continuités de la politique coloniale française (1800-1830), Aux origines d'Haïti*. Paris: Maisonneuve et Larose.
- GLISSANT, Édouard. (1998) *Monsieur Toussaint*. Paris : Gallimard.
- GOFFMAN, Erving (1975). *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- GRAGNON-LACOSTE, Thomas Prosper (1877). *Toussaint Louverture, Général en chef de l'armée de Saint-Domingue, surnommé le premier des noirs*. Paris : A.Durand et Pedone-Lauriel.
- GUILLAUMIN, Colette (2002). *L'idéologie raciste*. Paris : Gallimard.

- HEGEL, G.W.F. (2012). *La Phénoménologie de l'Esprit*. Paris : Flammarion.
- HONNETH, Axel (1992). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Gallimard.
- LAMARTINE, Alfred de (1920). *Toussaint Louverture, poème dramatique*. Paris : Hachette Livre BNF.
- MEMMI, Alfred (1985). *Portrait du colonisé, Portrait du colonisateur*. Paris : Gallimard.
- PLUCHON, Pierre (1989). *Louverture, Toussaint*. Paris : Fayard.
- RICOEUR, Paul (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil.
- RICOEUR, Paul (2000). *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.
- RICOEUR, Paul (2004). *Parcours de la reconnaissance*. Paris : Gallimard.
- ROMILLY, Jacqueline de (1970). *La tragédie grecque*. Paris : Presses Universitaires de France.
- SCHNEIDER, Christian (2002). « Le colonel Vincent, officier du génie à Saint-Domingue », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 329 | juillet-septembre 2002, mis en ligne le 27 mars 2008, consulté le 14 octobre 2012. URL : <http://ahrf.revues.org/716>
- SCHOELCHER, Victor (1982). *Vie de Toussaint Louverture*. Paris : Karthala.
- VERNANT, Jean-Pierre (1962). *Les origines de la pensée grecque*. Paris : Presses Universitaires de France.